

Fonction 7.7 - Base et Recyclage

Equipage de conduite



NIVEAU

Formation initiale, Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel chargé de la conduite des aéronefs



OBJECTIFS

- Appliquer la réglementation et les procédures Cies concernant les Marchandises Dangereuses.
- Identifier et gérer des Marchandises Dangereuses non permises dans les bagages.
- Interpréter une NOTOC.
- Appliquer les procédures d'urgence.
- Signaler tout évènement touchant les Marchandises Dangereuses.



CONTENU

Théorie

- Déterminer l'applicabilité des marchandises dangereuses
- Comprendre les restrictions générales.
- Identifier les rôles et responsabilités.
- Comprendre l'importance de la classification et de l'emballage.
- Comprendre la communication des dangers.
- Se familiariser avec les interventions d'urgence de base.
- Gérer les marchandises dangereuses avant et pendant le vol.
- Collecte des données pour la sécurité.
- Test final

Formation conforme au programme CBTA* IATA. (*CBTA – Competency Based Training and Assessment)

 **Durée** à titre indicatif

4 heures.

Prérequis

- Maîtrise du français.
- Savoir lire et écrire.

Méthode

- Expositive, interrogative et applicative.
- Formation axée sur les compétences conformément au programme CBTA* IATA. (*CBTA – Competency Based Training and Assessment).
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

Evaluation

- **Théorie** : Exercices intermédiaires Test écrit de contrôle des connaissances / 80% de bonnes réponses requis.

Validité

24 mois

Contact

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-recette.signature-code.net/fr/>